



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84260

VALABLE JUSQU'AU 12/05/2026

ÉDITÉ LE 21/05/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/10/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 09/12/2022  
60 000

Raison sociale : C.L.E.F. ENERGIES

13 IMPASSE DE REGGIO  
21000 DIJON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 501599450

Siret : 501 599 450 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 501599450

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10129894704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10129894704

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 03 80 58 82 09

Fax : 03 80 58 58 54

Portable :

Site Internet : www.clef-energies.fr/

E-mail : compta@fclh.fr

Responsabilité légale :

FCLH (518 274 402) / FCLH 518 274 402 PRÉSIDENT

Effectif moyen : 64

Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                           | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5911 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)   | 05/06/2023           |
| 5912 | Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée) | 05/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                          | Date d'attribution |
|-------------------------------------|--------------------|
| o Panneaux solaires photovoltaïques | 05/06/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON  
BATIMENT LE MAJOR  
170 AVENUE JEAN JAURES  
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.